

**Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV
dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal
par Hydro-Québec TransÉnergie**

Dossier : 6211-09-064

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 3 février au 20 mars 2015**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal* par Hydro-Québec TransÉnergie a pris fin le 20 mars 2015. Conformément au mandat qui lui a été confié le 21 janvier 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 3 février au 20 mars 2015, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Hydro-Québec TransÉnergie projette la construction d'un poste de transformation électrique à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, à Montréal, sur un terrain privé à vocation industrielle d'une superficie de 30 000 m² situé sur la rue Saint-Patrick, à 400 m du poste Atwater, entre l'autoroute 15-20, l'avenue Atwater et le boulevard LaSalle. Le promoteur veut également construire deux lignes de raccordement à 315 kV, l'une souterraine d'une longueur d'environ 500 m et l'autre aérienne d'une longueur de 350 m.

Les travaux d'excavation et de terrassement produiraient environ 66 000 m³ de déblais et nécessiteraient environ 60 000 m³ de remblais. Un bassin de rétention des eaux pluviales d'environ 1 700 m³ serait aménagé. Les travaux comprendraient aussi la construction d'un bâtiment d'une superficie de 3 175 m², l'installation de deux transformateurs à 315-25 kV munis chacun d'un bassin de récupération d'huile pouvant contenir 110 % du volume d'huile du transformateur, l'installation de trois disjoncteurs à 315 kV isolés au gaz SF₆, l'aménagement souterrain de 32 départs de distribution à 25 kV ainsi que la construction d'une ligne monoterne à 315 kV constituée de deux pylônes tubulaires (un ajout et un remplacement).

Le coût du projet est estimé à 125 M\$, soit 116 M\$ pour le poste et 9 M\$ pour les lignes de raccordement. La construction devrait débuter à l'automne 2016 pour une mise en service au printemps 2019. À l'étape ultime de son aménagement, le poste Saint-Patrick pourrait passer de 2 à 4 transformateurs à 315-25 kV d'une capacité de 140 MVA chacun ainsi que de 32 à 64 départs de distribution à 25 kV.

(Extrait du communiqué émis le 3 février 2015)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- la présence et le maintien du pylône existant dans le parc d'Argenson ;
- les raisons du non-remplacement des arbres qui seraient coupés dans le parc d'Argenson ;
- la coupe d'arbres qui serait nécessaire pour aménager le poste et la façon de la compenser ;

- l'aménagement paysager, notamment la plantation d'arbres, proposé autour du poste comme mesure pour prévenir les îlots de chaleur ;
- la démonstration que le futur poste électrique générerait moins de bruit pour le quartier que le site actuellement abandonné ;
- la proximité du canal Lachine et la possibilité qu'il agisse comme amplificateur du son émis par le poste ;
- la possibilité d'utiliser le mur architectural comme mur à graffiti ;
- les routes qui seraient utilisées par les camions pendant l'aménagement du poste ;
- des détails sur l'utilisation de la somme de 1 % du coût du projet prévu au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Georges-Vanier <i>Accès Internet gratuit</i>	2450, rue Workman, Montréal

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
5 février 2015	<i>Le Soleil</i>	
5 février 2015	<i>La Presse</i>	
5 février 2015		<i>La Voix Pop</i>
12 février 2015		<i>La Voix Pop</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
3 février 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la région de Montréal	228	Site Web et compte Twitter du BAPE
25 février 2015 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la région de Montréal	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE

La séance d'information

Date	Le mercredi 25 février 2015
Lieu	Centre Récréatif, Culturel et Sportifs St-Zotique inc. 75, rue du Square-Sir-Georges-Étienne-Cartier Montréal
BAPE : Animation	Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier
Accueil et prise de notes	Luc Nolet, conseiller en communication
Promoteur	M. Olivier Bergeron, planificateur, Hydro-Québec TransÉnergie M. Gordon Dezelak, chef de projet et porte-parole, Hydro-Québec TransÉnergie M ^{me} Christine Vadeboncoeur, chargée de projet, Hydro-Québec TransÉnergie
Assistance	7 personnes
Durée	1 h 35

Les relations de presse

Aucun journaliste n'était présent à la séance d'information du 25 février 2015.

La revue de presse

À la suite de la diffusion du communiqué le 3 février 2015, le journal *Métro* et l'hebdomadaire *La Voix Pop* ont annoncé la tenue de la séance d'information du 25 février et ont repris sensiblement le contenu du communiqué de presse.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 23 mars 2015

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Luc Nolet, conseiller en communication